

Gens du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabricant TRIUMPH	Type T R 3	Modèle année 1958	Bordereau-type N° 2462
Caractéristiques "TRIUMPH" à l'AV s/capot moteur & à l'AR s/couv.coffre.-"TR 3" s/rosette radiateur				
"20 TR 3" s/plaquette constructeur à dr. s/avent Cartouche essence			Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis The STANDARD Motor Company Ltd., Coventry (GB)				
N° du châssis frappé à droite, en haut s/avent sur plaquette du constructeur, rivée				
N° du moteur frappé à gauche, de côté sur bloc-moteur, derrière bobine d'allumage				
Type du moteur T R 3				
Position du mot. à l'avant	Frein-moteur	-		
Cylindrée 1'991 cm³	Frein de remorque	-		Dimensions ext. en mm
Temps 4	Transmission mécan. synchron. *)	Trauli/Cabest.	-	Longueur 3'826
Rafraîchissement eau	Nombre vit. avant 4	*) Crevet de rem.	-	Largeur 1'410
Entraînement s/roues AR	Vitesse en frou	Velo avant 1'190		Hauteur 1'270
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 190 km/h	Velo arrière 1'170		Empattement 2'230
Nombre de pneus 4	Blockage différentiel -	Diam. de braq. 10.30/10.30		Porte à faux arr. 970
Frein à plat hydraulique, à l'AV à disques / à l'AR à expansion interne, sur toutes les 4 roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrières				
Poids avant	total	Dimension pneumatiques	avant	Dimensions int. en mm
A vide 545	485	1'030	5.50-15	Longueur -
Charge utile 61	164	225	495	Largeur -
Total 506	649	1'255	-	Hauteur -
Garniture de fabr. -	-	Pression spéc.	-	Hauteur rideaux -
Poids max. garantie nr. train routier -		Nombre de portes 2		
Direction: position à gauche - s/demande à droite		Marque du moteur TRIUMPH		
Allonge 83		Coupe 92		G. V. Impt. 10,141/100 (DIN)
Forme de la carrosserie Limousine (Hardtop) - est également livrable, s/demande, en Torpédo				
Nombre de places: total 2 - 3 **) (avant 2 milieu - arr. 1 **)				Places debout -
Siège arrière -		Sidé-car -		

Phares: marques	2/ LUCAS "Le Mans 24"	Indicateurs de direction 4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= comb. av. feux posit. - AR= séparés (orange)
Feux de position	2/ séparés sous les phares	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ combinés avec feux stop	Rétroviseur 1/ centre, int, au-dessus tableau-bord
Réflecteurs	2/ combinés	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Filtre de radiateur Aucune.
Eclairage N° de contrôle	1/ centre, pr. plaque haute	
Plaque marche arrêts	-	
Équipement électrique	12 Volts	

Motore du bruit *** 90 dB à 5'000 T/min. - Tuyau d'échappement mené droit vers l'arrière

Observations et exceptions:

*) Transmission: s/demande avec surmultipliée (Overdrive) ["0" derrière No. de châssis]

**) Sièges arrières: Sièges de secours en exécutions de fabrique :

- a) demi banquette pour 1 personne adulte assise en travers,
- b) banquette transversale pour 2 petits enfants assis dans le sens de marche.

***)
Bruit: 90 dB ne doit pas faire l'objet d'une contestation (Décision du DFJP du 18.3.1958) en application des directives pour la lutte contre le bruit dans la circulation routière du 24.12.57, Ch.A.III.3.